

De: "stephane quillet" <quillet.stephane@gmail.com>

À: plui@terredepicardie.fr

Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 16:52:17

Objet: réflexion sur le projet du plui

L'ensemble des points abordés à ce jour a pu être clarifié, à l'exception d'un sujet qui reste à approfondir : la zone de 23 hectares actuellement réservée.

En effet, nous ne disposons à ce stade d'aucune information sur la destination future de cet espace (implantation industrielle, logistique, tertiaire ou autre).

Cette incertitude rend difficile l'évaluation de l'impact global du projet sur le territoire et la cohérence des aménagements envisagés à proximité.

- Les orientations envisagées pour cette zone ;
- Le type d'activités susceptibles d'y être accueillies ;
- Le calendrier de décision ou de planification associé.

Dans l'attente de votre retour sur ce point,

Bien cordialement,

Mr Quillet Stephane

Conseiller municipal de la commune d' Estrées Deniécourt.

De: "P VIGNON ROYEZ" <pvignonroyez@wanadoo.fr>

À: PLUi@terredepicardie.fr

Cc: "MIREILLE" <royezmusik.caix@wanadoo.fr>, "Sophie DENEUX" <d-s-labosse@hotmail.fr>, "Fabien COLLIER- CAIX" <f-c-gitanes@hotmail.fr>, "ISABELLE WALLART" <allroadgirl@hotmail.fr>, "SEBASTIEN WALLART" <wsij@wanadoo.fr>, "karine ruscart" <karine.ruscart@orange.fr>, "P VIGNON ROYEZ" <pvignonroyez@wanadoo.fr>, "x baert" <x.baert@terredepicardie.fr>

Envoyé: Dimanche 12 Octobre 2025 12:41:15

Objet: Avis d' enquête publique-élaboration du PLUi de Terre de Picardie- CAIX

Bonjour Madame, Monsieur,

Suite aux notes OBS5 du 23/09/2025 à Rosières en Santerre et OB16 du 11/10/2025 à Chaulnes, qui ont été inscrites dans les registres des commissaires enquêteurs pour la commune de CAIX, nous ajoutons ce qui suit:

Nous demandons à ce que dans le règlement de zone A soient exclus outre tout aménagement pour piste moto-école, l'utilisation, ainsi que les activités de casse automobile, de centre de traitement ou de stockage de véhicules hors d'usage (VHU), de ferrailleur et toute activité de dépôt, de stockage, de démontage, ou de récupération de véhicules , de pièces détachées ou de matériaux métalliques, qu'elle soit à titre principale ou accessoire.

Nous étendons cette demande à l'ensemble des zones de CAIX, pour protéger le bien être des habitants, le patrimoine, l'environnement et la qualité de l'eau.

Nous vous remercions de nous confirmer la bonne réception du présent courriel et restons à votre disposition pour échanger.

Bien cordialement

Mme Pascale VIGNON-ROYEZ - élue- 3 bis rue du val CAIX

Mme Karine RUSCART - élue- 21 rue du val CAIX

Mme Isabelle WALLART -3 rue du val CAIX

M. Sébastien WALLART - 3 rue du val CAIX

personnes présentes hier ainsi que les personnes suivantes (dans l'impossibilité de nous accompagner à cette permanence) qui approuvent nos demandes.

Mme Mireille ROYEZ - 8 rue du Val CAIX

M. Olivier ROYEZ - 8 rue du val CAIX

M. Philippe VIGNON -3 bis rue du val CAIX

Mme Sylvaine CRÉPIN- 5 rue du pont CAIX

Mme Sophie DENEUX - 7 rue du val CAIX

M. Fabien COLLIER -élu- 7 rue du val CAIX

De: "mairie bouchoir" <mairie.bouchoir@orange.fr>

À: plui@terredepicardie.fr, "eteve fay" <eteve.fay@orange.fr>, "guy martins" <guy.martins@orange.fr>

Envoyé: Vendredi 10 Octobre 2025 18:55:00

Objet: Bouchoir

Bonsoir,

Ci-joint quelques précisions sur les observations lors de la permanence à Bouchoir :

- pour le changement de destination des bâtiments agricoles cela ne concerne que l'exploitation le GAEC CRAPPIER (ci-joint plan, avec la lettre C sur les bâtiments concernés)
- la parcelle 187 et la parcelle 186 (en non 188 comme indiqué sur le registre)
- ci-joint plan pour matérialiser la limite de construction des parcelles UAB 48 et 51

Merci à vous

Bien cordialement.

Mme CRAPPIER Magali

Maire de BOUCHOIR

Tel : 06.86.82.50.16

De: "mascre veronique" <mascre.veronique@laposte.net>

À: plui@terredepicardie.fr

Envoyé: Samedi 4 Octobre 2025 14:27:04

Objet: Enquête publique projet PLUi Terre de Picardie. Demande de reclassement en zone constructible de la parcelle AC n°63 de la parcelle AC n°64

A L'attention de M. Guy MARTIN

Bonjour Monsieur le Président,

Vous trouverez en pièce-jointe ma demande de reclassement en zone constructible.

Je vous remercie d'avance de m'en accuser réception.

Je reste dans l'attente de votre réponse et vous souhaite une excellente après-midi.

Bien cordialement.

Véronique MASCRE

07 63 04 37 83

mascre.veronique@laposte.net

De: smascre60117@gmail.com

À: plui@terredepicardie.fr

Envoyé: Vendredi 3 Octobre 2025 13:46:37

Objet: Enquête publique projet PLUi Terre de Picardie REMARQUE DE Sylvie MASCRE BIANCHI

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint un courrier se rapportant à l'enquête publique du projet PLUi de la commune de Bayonvillers.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de votre accusé de réception,

Recevez mes salutations distinguées.

Sylvie Mascre-Bianchi

4 rue Berneuse

60117 VAUMOISE

06 19 92 40 47

De: "Severine Fritot" <doc.fritot@orange.fr>
À: plui@terredepicardie.fr
Cc: "Bruno Chauffert" <chauffert.bruno51@gmail.com>
Envoyé: Jeudi 25 Septembre 2025 08:42:11
Objet: Plui

Bonjour,

Merci de m'envoyer le PLUi pour en prendre connaissance avant de me rendre à la rencontre des enquêteurs à la permanence proposée.

Bien cordialement,
Séverine Fritot

De: "jean marc Debove" <jm.debove@gmail.com>

À: plui@terredepicardie.fr

Cc: "mairie bouchoir" <mairie.bouchoir@orange.fr>, "Pierre GRAUX" <pgraux@wanadoo.fr>

Envoyé: Mardi 23 Septembre 2025 14:52:13

Objet: Enquête publique du 26 septembre 2025 à Bouchoir parcelle AC 0031

Madame et Messieurs les Enquêteurs,

En complément de mon mail précédent du 19 09 2025, et suite à l'information téléphonique du 22 09 à 18 h, de Madame Magali Crappier,

Maire de Bouchoir, il semblerait que ma parcelle soit constructible actuellement.

Dans ce cas, le mail du 19 septembre serait inutile...

Veuillez agréer Madame, Messieurs mes salutations respectueuses.

Jean Marc Debove

De: "MAHUTEAU Laurent, SNCF" <laurent.mahuteau@sncf.fr>

À: plui@terredepicardie.fr

Cc: "x baert" <x.baert@terredepicardie.fr>, "METGY Cécile" <c.metgy@terredepicardie.fr>, "JACQUETTE Maud (SNCF)" <maud.jacquette@sncf.fr>

Envoyé: Lundi 22 Septembre 2025 12:02:49

Objet: TR: Enquête Publique - Elaboration PLUi Terre de Picardie

Bonjour,

Je tiens à remercier Monsieur Guy Martins, président de la commission d'enquête, pour notre échange ce matin dans le cadre de la permanence au siège de Terre de Picardie. Comme discuté avec Monsieur Martins, je me permets de vous transmettre à nouveau les éléments que nous avons partagé avec la communauté de communes.

Nous vous remercions par avance de la prise en compte des observations faites lors de la séance afin de mettre en œuvre les modifications proposées dans la version finale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Terre de Picardie. Parmi les propositions en pièce jointe, celles évoquées en séance incluent en particulier une modification de l'article relatif aux « espaces paysagers protégés » afin d'y ajouter la liste des autorisations suivantes : les projets photovoltaïques sur délaissés ferroviaires (sous condition de réaliser une étude environnementale conformément à l'article R122-2 du code de l'environnement) et les travaux et abattages nécessaires à la mise en place de sites naturels de compensation écologique

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire dans le cadre de la finalisation du rapport de la commission d'ici fin novembre ainsi que la modification effective du PLUi proposée par la communauté de communes.

Cordialement,

Laurent Mahuteau

2, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

MOBILE : 06 22 69 10 58

laurent.mahuteau@sncf.fr

De : jean marc Debove <jm.debove@gmail.com>

Date: ven. 19 sept. 2025 à 13:31

Subject: Enquête publique Bouchoir 26 septembre 2025 / PLUI parcelle AC 0031

To: <plui@terresdepicardie.fr>

Cc: Mairie BOUCHOIR <mairie.bouchoir@orange.fr>, Pierre GRAUX <pgraux@wanadoo.fr>

Madame, Messieurs les commissaires enquêteurs .

Bonjour Madame, bonjour Messieurs,

Je porte à votre information les points suivants, concernant l'historique de ma parcelle AC 0031 (809 m2)

J'ai hérité de cette parcelle en 1986. Autrefois cette "rue" était bâtie (y compris ma parcelle) et a été rasée pendant la première guerre mondiale.

(une photo de la rue a été fournie dans le dossier et à madame le Maire.)

Dans les années 2005, un promoteur me contacte pour acheter et construire. Le dossier est refusé par la DDE, pour terrain "non constructible", ce qui est inacceptable à mes yeux . (les frais de succession avaient été 19 fois supérieurs au terrain agricole, car c'était un terrain "à bâtir").

Par la présente, je confirme mon intention de faire retrouver sa vocation initiale de "terrain à bâtir". De plus, ceci permettrait à la commune de Bouchoir, de proposer des solutions, et de participer à la consolidation de sa population.

Ce dossier aurait déjà reçu un avis favorable devant une commission début 2025. (mail de Madame le Maire)

Je vous remercie d'avoir pris le temps d'examiner ce dossier et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Jean Marc Debove

[06 88 08 49 38](tel:0688084938)

jm.debove@gmail.com

nb: habitant dans le sud de la France, je ne peux faire le déplacement